



000Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025_052

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 septembre à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Grandcourt.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Participation Piscine primaire et Collège

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 25

Absents : 2

Absents excusés : 7

Pouvoirs : 0
Votants : 25

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. DE CHEZELLES
Arnaud

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline abs excusée, M SIMON Jérémy (suppéant)
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne Abs excusée, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud, M. ROBIN Emmanuel
LONDIINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie Abs excusé, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée Abs excusée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé,
PUISINVAL	Mme LEDUE Sabine Abs excusée
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte,
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno Abs, Mme DESBUREAU Régine Abs excusée
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Le conseil communautaire délibère et décide de modifier sa participation aux frais de piscine des enfants des écoles primaires de la communauté de communes de Londinières et des collégiens du collège de Londinières selon la délibération 2024_057, et porte sa participation à :

Ecoles primaires du territoire de la Communauté de Communes	60% du coût des créneaux de piscine, avec un plafond de 85 € maximum par séance.
Collège Cahingt de Londinières	2.60 € par élèves et par séances, avec un plafond maximum de 75 € maximum par séance.

Pour extrait conforme,
Présidente,
BILOQUET Armelle

